

Rouen , le 21 février 2012

## MUTATIONS B et C

### Au 1<sup>er</sup> avril 2012.

Suite aux nouvelles obligations faites aux Organisations Syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, « relative aux conditions d'exercice du dialogue social », les listes nominatives de la DGFIP ne doivent pas être rendues accessibles au public via l'Internet.

**Petit rappel** : suite à la fusion et pendant la période de convergence des statuts, les demandes de mutations déposées avant le 01 septembre 2011 restent prises en compte en fonction de l'ancienneté de celles-ci. Après cette date, l'ancienneté dans le grade prime.

**Le point des notations** nous a été présenté à titre d'information.

La direction locale envisage une harmonisation dans l'attribution des 0,01 entre les deux filières.

Suite à une intervention FO, la direction s'est engagée à ce qu'il en soit de même pour les 0,06.

**Pôle de Recouvrement Spécialisé** :

FO s'est interrogé sur les demandes de mutations. La direction reconnaît qu'un malaise existe et qu'elle le prend en considération.

### Cadres C :

Nom Prénom	Affectation actuelle	Nouvelle affectation	Date d'effet
Non Communicable En ligne	Gd Couronne	Sotteville	01.04.12
	Lillebonne	Fécamp Municipale.	01.04.12
	Cany Barville	Fécamp Municipale.	01.04.12
	Paris	Bolbec	01.04.12
	Paris	Paierie Départementale	01.04.12
	Eure	Gd Couronne	01.04.12
	Hauts de Seine	Rouen Municipale.	01.04.12
	Disponibilité	DRFiP-CDC	01.04.12
	Nord	Gd Quevilly	01.04.12
	Hauts de Seine	Déville les Rouen	01.04.12

Les élus FO ont voté contre ce mouvement en raison des éléments suivants :

- nombre dérisoire de mutations satisfaites (3/16),

- une prise en compte insuffisante du mal-être de certains agents,
- un contexte général de suppression des effectifs.

## Cadres B :

Nom Prénom	Affectation actuelle	Nouvelle affectation	Date d'effet
Non communicable  en ligne	E.R.R	E.R.D	01.04.12
	E.R.D	Dieppe Municipale	01.04.12
	Rouen Municipale	E.R.D	01.04.12
	Déville les Rouen	Mesnil Esnard	01.04.12
	E.R.R	E.R.D	01.04.12
	Budget	Elbeuf	01.04.12
	Paierie Départementale	Rouen CHU	01.04.12
	Elbeuf	DRFiP-B.I.L.I	01.04.12
	DRFiP C.S.P	BILI -Gestion Cité	01.03.12
	Darnétal	DRFiP-Comptabilité	01.04.12
	Gd Couronne	Paierie Départementale	01.03.12
	E.R.R	E.R.D	01.04.12
	Vosges	SIP Havre Océane	01.04.12
	Alpes Maritimes	DRFiP-Compta Rect	01.04.12
	Seine St Denis	Caudebec Cx	01.04.12
Yvelines	Darnétal	01.04.12	

**Les élus FO se sont abstenus sur le mouvement B en raison des éléments suivants :**

- nombre conséquent de mutations satisfaites
- un contexte général de suppression des effectifs

### BULLETIN D'ADHESION



NOM : ..... PRÉNOM : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à ..... le .....

(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu